

# La gestion comptable et fiscale de l'entreprise libérale



Les médecins libéraux peuvent être soumis à différents régimes d'imposition selon leur statut juridique, la forme d'exercice de leur activité (individuelle ou en société) et leur niveau de revenus.

Les obligations déclaratives et la tenue de documents comptables varient en fonction du régime fiscal et de la structuration juridique choisie. Faire appel à un expert-comptable est vivement conseillé pour garantir une comptabilité conforme et permettre au médecin de se concentrer sereinement à son activité, tout en profitant de dispositions fiscales avantageuses.

1

## La gestion et le suivi de la trésorerie

**Trésorerie** = liquidités disponibles pour couvrir les dépenses courantes du cabinet ou de la société. Elle assure la capacité à honorer les engagements financiers et à maintenir l'activité.

**Etablir des prévisions précises** des encaissements (honoraires, remboursements, autres revenus) et des décaissements (charges fixes, charges variables, investissements).

**Anticiper les impôts et cotisations** (CFE, CARMF, URSSAF), notamment les trois premières années.

**Suivre les flux de trésorerie** régulièrement en comparant les prévisions avec les données réelles ;

**Analyser les écarts** : en cas d'excédent, réinvestir ou constituer une réserve. En cas de manque, ajuster les dépenses, négocier des délais (URSSAF, fournisseurs).

2

## Les spécificités fiscales et sociales

**Exonérations fiscales** : participation à la PDSA\*, installation en zone prioritaire (FRR\*), TVA sur les actes médicaux (mais TVA possible sur les redevances de collaboration), CFE\* (non due l'année de création, base réduite l'année 2 puis pleine).

**Déductions fiscales** : abattements du groupe III et déduction de 3% pour les médecins du secteur 1 au régime BNC.

**Cotisations sociales** : URSSAF (CSG, CRDS, allocations familiales, maladie-maternité, IJ), caisse de retraite CARMF, Ordre des médecins, URPS, formation professionnelle continue.

**Exonérations locales** : cotisation foncière entreprises (CFE).

À noter : certains avantages (titres-restaurant, chèques-vacances...) permettent d'optimiser la gestion du cabinet.

3

## Obligations pour l'exercice à titre individuel

**Entreprise individuelle** : **Impôt sur le Revenu (IR)** avec :

**Le régime de la déclaration contrôlée (régime réel BNC)\*** : obligatoire si recettes annuelles supérieures à 77 700 € (2024).

- Obligations : comptabilité de trésorerie, livre journal des recettes et dépenses, bilan et compte de résultat ;
- Déduction de l'intégralité des charges réelles (loyer, matériel, frais de personnel, etc.).

**Le régime micro-BNC (régime déclaratif spécial)** : possible si recettes annuelles n'excédant pas 77 700 € :

- Obligations allégées : livre des recettes (pas de détail des dépenses) ;
- Abattement forfaitaire de 34% sur les recettes.

**Option possible depuis 2022** : **Impôt sur les Sociétés (IS)**.

4

## Obligations pour l'exercice en société

**Société d'Exercice Libéral (SEL)** : régime de l'**Impôt sur les Sociétés (IS)** au taux de 25 % (sauf option) :

- Rémunérations déductibles du bénéfice imposable.
- Dividendes imposés au niveau de la société à l'IS, puis au niveau de chaque associé selon son régime : IR si personne physique (PFU\* 30 % ou barème progressif), IS si personne morale soumise à l'IS ;
- Obligations plus complexes : comptabilité complète d'engagement, bilan, compte de résultat et annexes.

**Société Civile de Moyens (SCM), Société Civile Professionnelle (SCP)** : **imposition directe de chaque associé** (sauf option en SCP) selon son propre régime (IR / IS).

- SCM : comptabilité de trésorerie ;
- SCP : comptabilité d'engagement ;
- Livre journal, bilan et compte de résultats.

\*PDSA : Permanence Des Soins Ambulatoires

FRR : France Ruralités Revitalisation

BNC : Bénéfices Non Commerciaux

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

PFU : Prélèvement Forfaitaire Unique



Notre site internet permet d'accéder à des **OUTILS METHODOLOGIQUES** complémentaires pour aider dans votre gestion d'activité au quotidien.